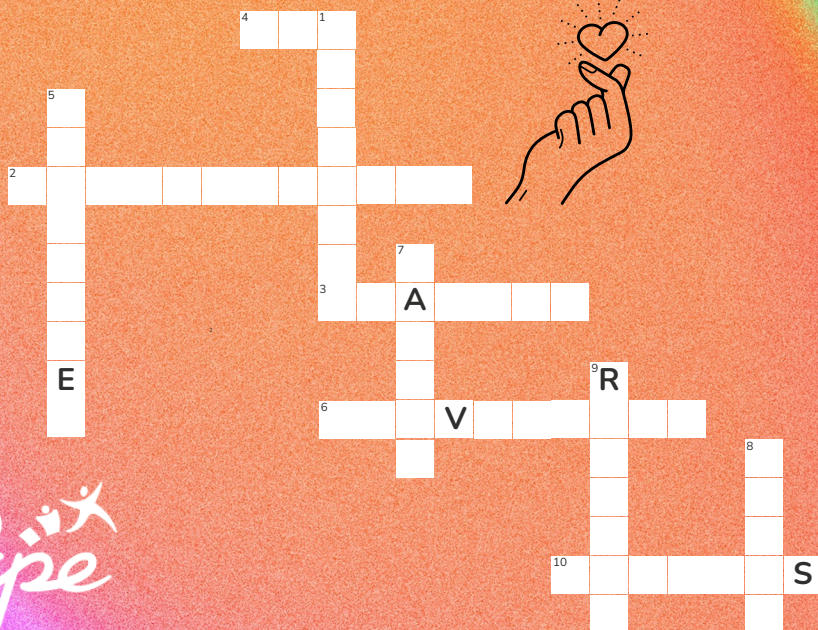


PROTÉGEONS LES ENFANTS

Pourquoi le programme d'éducation à la vie affective et relationnelle, et à la sexualité, qui sera appliqué à la rentrée 2025, est-il indispensable ?
On vous explique.



Définitions

1. Ce qui relève de la vie privée.
2. Accord donné à quelqu'un.
3. Le fait d'être égal, d'avoir les mêmes droits.
4. Règle ayant un caractère impératif publiée au *Journal officiel*.
5. Force exercée par une personne pour contraindre quelqu'un.
6. Ensemble de mesures destinées à faire évoluer les comportements dommageables pour soi et autrui.
7. Situation où une personne est menacée dans sa sécurité.
8. Construction sociale de l'identité masculine et féminine.
9. Sérieux, exact, prouvé.
10. Informations de source incontrôlée qui se répandent.

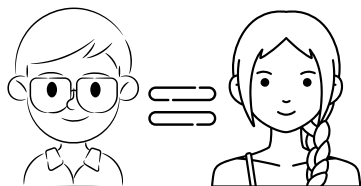
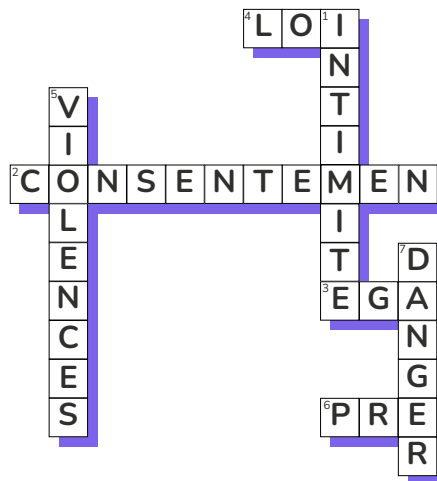
1. Intimité



À l'école maternelle et à l'école, élémentaire, l'enfant apprend à connaître les parties de son corps et à identifier les espaces et moments où chacun a droit à son intimité. En classe, les élèves échangent sur le respect de soi et des autres.

2. Consentement

Avant 4 ans, les enfants sont invités à exprimer leur consentement en associant un geste à un mot simple (« non », « oui », « d'accord », « stop »). Autour de situations du quotidien, l'enseignant leur explique qu'il faut aussi penser à demander le consentement de l'autre. Par exemple, « Est-ce que je peux m'asseoir à côté de toi ? », « Est-ce que je peux te prendre la main ? ». À partir du CE1, ils apprennent qu'on a le droit d'hésiter et qu'une hésitation ou un doute ne doivent pas être considérés comme un « oui » ; qu'on a le droit de changer d'avis.



3. Égalité

À la maternelle, le professeur précise aux enfants qu'une activité peut être choisie indifféremment par les filles ou les garçons. En primaire, ils lisent des albums jeunesse permettant d'être sensibilisés à la question de la place donnée aux filles et aux garçons.

4. Loi

Ce programme répond à l'obligation des trois séances annuelles de l'école au lycée prévues par le code de l'éducation depuis 2001. La Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) souligne des principes qui soutiennent pleinement l'éducation affective et sexuelle (art. 19 et 34).

5. Violences

En France, **160 000** enfants subissent des violences sexuelles chaque année.

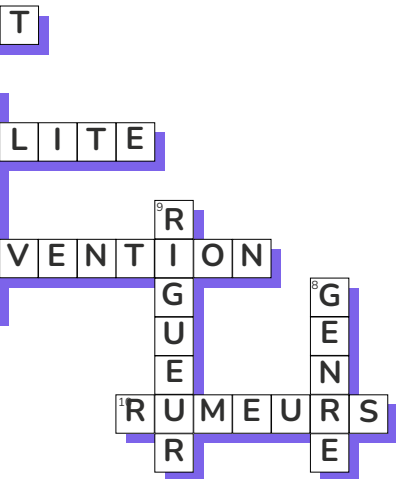
Toutes les trois minutes,

1 enfant est victime d'inceste, de viol, ou d'agressions sexuelles*.

*L'EVARS contribue à la prévention des violences et permet aux enfants d'identifier une situation de danger qu'il est important de partager.

6. Prévention

Pas d'inquiétude, ce n'est qu'à partir du collège et du lycée que sont évoquées les connaissances sur la sexualité et la santé, sur la reproduction, la contraception et la prévention des infections sexuellement transmissibles. Les élèves seront sensibilisés au fait que les réseaux sociaux diffusent des contenus sexuellement explicites, interdits aux mineurs, et qui banalisent des comportements violents.



9. Rigueur

L'éducation à la vie affective et relationnelle, et à la sexualité s'appuie sur des recommandations scientifiques solides, en particulier sur celles relayées par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et par l'Organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). Ce sont le fruit d'études menées par les plus grands experts mondiaux de la santé publique.

7. Danger

L'éducation affective, relationnelle et sexuelle est cruciale dans un contexte où les enfants sont exposés à des images pornographiques avant l'âge de 10 ans. À partir de 12 ans, plus de la moitié des garçons consultent des sites pornographiques chaque mois.

(Source : Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique, rapport 2023).

8. Genre

À l'école, il n'est pas question de brouiller les identités des enfants, ni évidemment de les encourager à changer de sexe. Le fait d'éduquer les enfants et les adolescents à la vie affective, relationnelle, et sexuelle ne mettra pas en péril leur construction identitaire. Au contraire ! L'objectif est de guider chaque jeune vers son épanouissement.



10. Rumeurs

Depuis son élaboration, ce programme fait l'objet d'une offensive de la part de courants conservateurs, religieux et complotistes, dont l'objectif est de faire peur aux parents. Pour vous convaincre, les opposants se réfèrent à des sources pseudo-scientifiques ou militantes. Un conseil : ne relayez pas des informations non vérifiées et faites confiance aux enseignants formés.



Quelques ressources pour vous informer

Retrouvez l'**intégralité du programme** d'éducation à la vie affective et relationnelle, et à la sexualité sur le site du ministère de l'Éducation nationale avec des fiches dédiées par niveau scolaire.
education.gouv.fr



Lisez gratuitement notre numéro spécial de **la Revue des parents**. Deux dossiers ont été réédités pour déconstruire les idées reçues. Avec des témoignages d'experts et d'intervenants.
fcpe.asso.fr/revue-des-parents

Regardez le replay de **notre webinaire** organisé le 18 mars 2025, avec Marc Pelletier, sous-directeur de l'action éducative à la Direction générale de l'enseignement scolaire, et Sarah Durocher, présidente du Planning familial, pour répondre aux interrogations légitimes des parents d'élèves.
vimeo.com/fcpe



Des spécialistes de l'enfance ont-ils été consultés ? Existe-t-il un risque traumatique pour les élèves ?... **Une foire aux questions (FAQ)** très complète a été publiée sur la mise en œuvre du programme de l'école maternelle au lycée. À lire sur le site Éduscol du ministère de l'Éducation nationale.



Nous contacter :
fcpe@fcpe.asso.fr

Suivez-nous
sur les réseaux sociaux



@fcpe.nationale



@fcpenationale



@fcpenationale

